

PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE ELECTORALE

POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES DOCTORANTS AU CONSEIL DU COLLEGE DES ECOLES. DOCTORALES (CED) DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (UCA)

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Université Clermont Auvergne et approbation de ses statuts;

Vu l'arrêté rectoral n°2020-05 du 26 mars 2020 portant institution des commissions de contrôle des opérations électorales de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et désignation du représentant du recteur de région académique;

Vu les statuts de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne;

Vu les statuts du Collège des écoles doctorales ;

Vu l'arrêté EPE UCA-2021-290 portant organisation de l'élection des représentants des doctorants au Conseil du Collège des Écoles Doctorales de l'EPE UCA;

ARRETE

Article 1

La liste électorale en vue de l'élection des représentants des doctorants au conseil du collège des écoles doctorales (CED) de l'EPE UCA est publiée en annexe du présent arrêté.

Article 2

- Publié le

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires, ainsi qu'à l'adresse suivante https://www.uca.fr/elections/ et sur le site INTRANET de l'établissement.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, Le 30/04/2021.

Le Président de l'Université Clermont Auy

Mathias BERNARI

Le Président de l'UCA certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le

06 MAI 2021

0 6 MAI 200 Modalités de recours. En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.